

Séance extraordinaire du 21 janvier 2019

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire ce vingt et unième jour du mois de janvier deux mille dix-neuf à dix-huit heures trente-huit, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones (partiellement), Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil Isabelle Demers et Steve Dorval.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2019-00-21

Période de questions

Environ 20 personnes assistent à la séance. Personne ne prend la parole.

Le membre du comité exécutif Janet Jones quitte et reprend son siège pendant la présentation du point suivant.

CV-2019-00-22

Audition d'appel de la décision du comité de démolition autorisant la démolition des immeubles situés au 51, 57 et 61-63, rue Saint-Gilbert (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-201](#)

En conformité à la résolution CV-2018-08-24 fixant au 21 janvier 2019 à 18 h 30 la date d'audition de l'appel relatif à la demande de démolition des immeubles situés au 51, 57 et 61-63, rue Saint-Gilbert (secteur Lévis) en appel d'une décision du comité de démolition autorisant la demande de démolition des immeubles situés au 51, 57 et 61-63, rue Saint-Gilbert (secteur Lévis).

Le maire présente les règles relatives au déroulement de l'audition de cet appel.

Le maire appelle les parties intéressées à présenter leurs arguments.

L'audition débute à 18 h 41 et se termine à 20 h 31.

Sont entendus dans l'ordre :

- David Gagné, conseiller en patrimoine du Service des comités d'urbanisme et du milieu bâti de la Direction de l'urbanisme, présente

les dossiers des demandes de démolition pour les bâtiments situés au 51, 57 et 61-63, rue Saint-Gilbert (secteur Lévis);

- l'appelant, monsieur Clément Locat, président du comité du patrimoine de la Fédération histoire Québec ;
- l'appelant, monsieur Gaston Cadrin, en son nom et au nom de Le Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu ;
- le requérant, monsieur Michel Boutin ;
- monsieur Marcel Leblanc, ingénieur en structure, expert du requérant ;
- monsieur Pierre Martin, architecte du requérant ;
- monsieur Raynald Bilodeau ;
- monsieur Michel Barras ;
- monsieur Pierre-Paul Sénéchal, président de Le Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu ;
- madame Nathalie Fortier, résidente du secteur.

CV-2019-00-23

Fixation de la date du prononcé de la décision concernant la démolition des immeubles situés au 51, 57 et 61-63, rue Saint-Gilbert (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2019-037-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De fixer au 18 février 2019 à 18 h, au cours de la séance extraordinaire du conseil de la Ville, la date du prononcé de la décision concernant l'appel de la décision du comité de démolition rendue le 11 octobre 2018 autorisant la demande de démolition des immeubles situés au 51, 57 ainsi qu'au 61-63, rue Saint-Gilbert (secteur Lévis, lots 3 021 710, 3 020 053 et 3 021 712 du cadastre du Québec).

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-00-24

Période d'intervention des membres du conseil

Aucun membre du conseil de la Ville ne prend la parole.

CV-2019-00-25

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

À 20 heures 35, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
